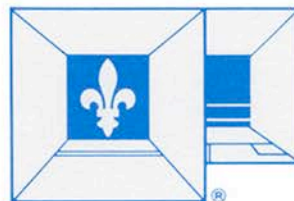


Fédération des Sports à
Quatre Murs du Québec inc.



Plan de développement de la pratique sportive Édition 2020-2023



Table des matières

Préambule	3
Le contexte historique de la pratique des Sports à Quatre Murs au Québec	4
Au fil des années	5
La Mission	6
La Vision	6
Les Valeurs	6
La situation actuelle au Québec.....	6
Portrait de la pratique actuelle au Québec (découverte).....	8
Portrait de la pratique actuelle au Québec (initiation et récréation).....	8
Portrait de la pratique actuelle au Québec (compétition).....	10
Portrait de la pratique actuelle au Québec (haut niveau).....	12
Sécurité et intégrité des participants.....	13
Les grands enjeux, les objectifs, les actions et les mesures de contrôle.....	15
Découverte.....	16
Initiation	17
Récréation.....	19
Compétition	21
Haut Niveau.....	23
Éléments quantifiables	26
Programme de diffusion du Plan de développement de la pratique sportive 2020-2023	30
En terminant	32

Plan de développement de la pratique sportive 2020-2023 Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec inc.

Préambule

La Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec inc. est constamment à la recherche de moyens visant à assurer la pérennité de la pratique des disciplines sportives qu'elle régit.

L'analyse stratégique qui a conduit à la production et à la mise à jour de ce plan a impliquée directement ou indirectement l'ensemble des intervenants de tous les niveaux décisionnels présents au sein de notre structure.

La recherche de l'efficacité de nos interventions ainsi que l'accroissement de notre productivité ont guidé notre réflexion tout au long de ce processus.

L'élaboration et la mise à jour de ce Plan de développement de la pratique sportive 2020-2023 devraient permettre à la Fédération d'atteindre de nouveaux sommets, et ce, à tous les niveaux de notre organisation.

Le Comité de mise à jour
Juillet 2020

Le Plan de développement de la pratique sportive 2020-2023

Ce Plan de développement de la pratique sportive s'articule autour des informations suivantes:

- Le contexte historique de la pratique de nos trois disciplines sportives
- La mission, la vision et les valeurs de l'organisation;
- L'état de la situation et de la problématique;
- Les grands enjeux, les objectifs, les actions et les mesures de contrôle

Le contexte historique de la pratique des Sports à Quatre Murs au Québec (Balle au Mur, Racquetball et Squash)

Fondée en 1978, afin de satisfaire aux exigences pour l'obtention de subventions et l'accès aux services du Regroupement Loisir Québec (le S.O.L.Q à l'époque), la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec inc est l'une des rares sinon la seule structure administrative Québécoise regroupant plus d'une disciplines sportives indépendantes, soit Balle au Mur Québec, l'Association Québécoise de Racquetball et Squash Québec.

Ces trois disciplines sportives se sont développées à des moments différents au Québec. Le Squash a bénéficié d'une structure organisationnelle au Québec dès 1928.

Les structures organisationnelles pour la pratique de la Balle au Mur et du Racquetball ont été mises en place au Québec au début des années '70.

La Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec compte sur les actions de plusieurs dizaines de volontaires pour mener à bien les mandats qui lui sont conférés par ses membres.

De compétences très variées, nous comptons parmi nos administrateurs et intervenants, des professionnels de l'éducation physique bien entendu, mais également des administrateurs chevronnés et des professionnels provenant de différentes sphères d'activités. Bref, un éventail complet de compétences œuvrant avec synergie vers l'atteinte d'objectifs communs.

Un des avantages marqué de notre structure organisationnelle est qu'elle permet de cibler de façon particulière, un groupe d'adeptes dans une région donnée, tout comme d'atteindre le spectre le plus large de tous les participants inscrits dans le réseau des clubs privés de conditionnement physique au Québec.

Au fil des années

À l'image des sports introduits durant les années '70, les sports à quatre murs ont connus une croissance constante à cette époque où la société québécoise reconnaissait plus formellement les bienfaits du sport et de l'activité physique organisés.

Les années '80 ont été témoins de la plus forte prolifération des centres de pratique sportive multi disciplinaires émanant de l'entreprise privée. Cherchant à répondre aux besoins exprimés par l'importante et nouvelle clientèle de jeunes adultes, les entrepreneurs ont mis en place un réseau de centres privés de conditionnement physique adaptés aux sportifs n'ayant plus accès au réseau scolaire pour poursuivre leurs activités sportives.

Le Québec tout entier connaissait alors un niveau élevé de développement de ses structures sportives et les performances des Québécois sur les scènes nationale et internationale progressaient à grands pas. La reconnaissance des bienfaits de l'activité physique et le développement des structures d'accueils sportives privées étaient en plein essor.

La pratique des Sports à Quatre Murs connaissait une croissance exponentielle au Québec.

La fin des années '90 a été marquée par la consolidation des centres de pratique les plus performants et par la disparition d'un pourcentage significatif d'adeptes. La pratique de nos disciplines sportives s'est alors concentrée autour de clubs situés dans les grands centres urbains. Souvent absente de la scène publique, elle est par contre présente au niveau scolaire (principalement dans les universités. Le squash surtout a l'avantage d'avoir un riche historique auprès des étudiants universitaires. Toutefois, la forte dépendance entre notre capacité à fonctionner et le maintien de nos relations avec les intervenants de l'entreprise privée est devenue une réalité incontournable.

Les années 2010 se sont déroulées sous le signe du maintien de nos ressources et infrastructures de fonctionnement. Parallèlement, les performances sportives des Québécois sur les scènes nationale et internationale ont connues des sommets historiques (le Québec a su placer un nombre record de joueurs sur les équipes nationales, (Squash et Racquetball) et nous avons bénéficiés d'importantes contributions de l'état en appui de nos meilleurs athlètes en Racquetball et en Squash.

Malheureusement, à la suite de la dernière révision du PSDE, autant le Racquetball que le squash ont subies d'énormes coupures. Le Racquetball n'a plus aucun soutien alors que le squash a été 'repêché' grâce à sa présence aux Jeux du Canada. Le squash reçoit maintenant un montant minimal pour l'équipe du Québec.

La Mission

La Mission de la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec est d'offrir un environnement permettant à nos trois disciplines sportives de poursuivre et de faire progresser leurs activités de régie, tout en assurant la promotion du bien-être et de la santé par le biais de l'activité physique.

La Vision

La Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec est une organisation dynamique qui offre des services de qualité aux joueurs, athlètes, entraîneurs et officiels en Balle au Mur, Racquetball et en Squash au Québec.

Notre vision est d'assurer l'excellence de la pratique de la Balle au Mur, du Racquetball et du Squash au Québec.

Les Valeurs

Les valeurs qui sont à la source de toutes les interventions de la Fédération et de ses membres sont :

- Le respect et l'esprit sportif
- L'engagement volontaire et l'intégrité
- Le plaisir et la passion sportive
- L'excellence et la performance

La situation actuelle au Québec

Les Sports à Quatre Murs se pratiquent au Québec au sein de différents types de structures d'accueil, à l'image de ce que l'on retrouve un peu partout au Canada. Mais les clubs privés et les universités demeurent les principaux endroits où l'on retrouve le plus grand nombre d'adeptes au Québec.

Cette réalité fait en sorte que nous avons une influence limitée sur la variation du nombre de nos membres et des nouveaux adeptes. Il y a déjà plusieurs années que l'ajout de nouveaux centres de pratique privée est terminé au Québec (voir au Canada), limitant par le fait même, toute possibilité d'expansion du nombre d'adeptes sur notre territoire. Seule une croissance à l'intérieur des centres de pratique existants est possible.

Des institutions éducationnelles et centres récréatifs municipaux offrent des infrastructures nécessaires à la pratique de nos disciplines sportives. Cependant, certains de ces centres de pratique n'offrent souvent que les services de base (terrains) aux pratiquants. Nous croyons donc que le développement de nouveaux adeptes viendra en partie de ces endroits. Nous investissons donc temps et efforts (en plus d'un budget de développement substantiel) à ce bassin de participants.

À titre de comparaison, l'on retrouve une tradition aux États-Unis et au Mexique d'imposantes structures d'accueil publiques et scolaires où les adeptes peuvent progresser à l'intérieur de réseaux qui se comparent très avantageusement aux centres sportifs privés québécois et canadiens. Cette situation leur confère un net avantage en ce qui a trait au nombre plus important de participants formant la base de leur pratique sportive.

En ce sens, la réalité au Québec se présente depuis longtemps différemment. Nous évoluons en effet, principalement dans un environnement commercial en phase de consolidation et de maintien.



Portrait de la pratique actuelle au Québec (découverte)

Depuis quelques années, les trois secteurs ont mis l'emphase sur la phase 'découverte' de nos sports. Avec des programmes scolaires (directement dans les gymnases) et aussi avec l'aide de terrains 'démontables' installé dans des festivals, nous sommes sortis des sentiers battus et avons amenés nos sports vers des nouvelles clientèles. Avec de nouveaux comités de développement, nous visons aussi à visiter de nouvelles régions pour faire 'découvrir' nos sports.

Programmes offerts

- Diffusion d'information/vidéos (publications, sites internet, médias sociaux).
- Visites dans les écoles en utilisant es murs dans les gymnases.
- Squash/Racquetball/balle au mur urbain (programme de découverte/initiation dans des milieux défavorisés).
- Participation à divers festivals avec un terrain démontable de dimension réduite.
- organisation de compétitions sur un terrain vitré monté dans un endroit public.

Portrait de la pratique actuelle au Québec (initiation et récréation)

Les participants débutent habituellement leur introduction aux sports à quatre murs par une approche récréative à l'intérieur d'une des structures d'accueil disponibles dans leur région.

Sans minimiser l'importance des activités d'initiation offertes par les parents et les amis déjà adeptes de nos sports, ce sont normalement les clubs privés et les institutions scolaires qui offrent la plus grande partie des sessions d'introduction à nos disciplines sportives. Ces sessions d'initiation sont offertes aux groupes ou en format de sessions individuelles. Certaines institutions scolaires offrent aussi une initiation sous forme de cours d'éducation physique.

De ce groupe de nouveaux initiés émanent les adeptes qui s'engageront dans une expérience plus structurée de participation à saveur récréative.

Par la suite, les entraîneurs et les animateurs poursuivent leur travail de soutien à la pratique et à la détection des joueurs susceptibles de passer à l'étape suivante. Souvent à la suite de cette étape que les adeptes provenant des structures publiques et scolaires se joignent à un club privé pour poursuivre leur développement et profiter des programmes et plus de services d'encadrement organisés.

Bien que la majorité de nos adeptes se situe au dessus de 30 ans d'âge, tant chez les hommes que chez les femmes, nos sports sont pratiqués par des personnes de 8 à 70 ans. L'on compte environ 2 femmes pour 8 hommes et les juniors de moins de 18 ans ne représentent qu'environ 10 pourcent du nombre total.

Il faut reconnaître que les centres privés de pratique sportive ont des objectifs de rentabilités d'affaires très ciblés qui sont nettement plus facile à atteindre auprès d'une clientèle d'adultes, d'où selon nous, l'intérêt limité remarqué pour les clientèles juniors. La fédération priorise donc le développement de cette clientèle par l'entremise de plusieurs programme clé en main.

Cette situation limite donc le nombre total de jeunes adeptes au Québec, ce qui affecte le nombre de juniors engagés dans une démarche vers le haut niveau. Au Québec, nous parvenons malgré tout à tirer notre épingle du jeu avec un important contingent d'athlètes Québécois sur les équipes nationales sénior et junior.

Le principal travail des animateurs et des entraîneurs qui œuvrent dans notre réseau de clubs est constitué de sessions d'initiation, d'évaluation, d'enseignement et d'entraînement des joueurs visant une amélioration structurée de leur niveau de jeu.

Ces intervenants sont essentiels au développement de tous les adeptes de nos sports, et ce, peu importe leur niveau de pratique et leur expérience.

La pratique récréative et l'évolution de nos sports reposent donc en grande partie sur l'implication des clubs privés, maîtres d'œuvre au niveau de la gestion des pratiquants. Depuis plusieurs années nous devons alors reconnaître, voir accepter, que nous n'avions qu'une influence relative sur ces structures de fonctionnement et donc sur la croissance de notre base de membres. Nos comités de développement ont d'ailleurs l'objectif de former/guider les différents intervenants pour assurer un encadrement optimal des nouveaux adeptes.

La rétention des adeptes est selon nous, intimement liée à l'implication des animateurs, entraîneurs et autres intervenants qui œuvrent au bon fonctionnement de ce réseau.

Programmes offerts

- Journée portes ouvertes (en début de saison, selon le club).
- Sessions d'initiation à la pratique du sport sélectionné lors de l'adhésion d'un nouveau membre du club.
- Formation auprès des divers intervenants.
- Prêt d'équipements pour faciliter l'initiation et assister au choix avant l'achat.
- Sessions d'initiation aux règlements de jeu et à la pratique sécuritaire.
- Diffusion d'information (publications et sites internet).
- Couverture d'assurance Accident pour les pratiquants.

Portrait de la pratique actuelle au Québec (compétition)

Lors des événements sanctionnés, les compétiteurs peuvent être regroupés par sexe, par catégorie d'âge et par niveau. Les compétitions se divisent en deux grandes classes, soit la classe junior et la classe senior. Au niveau junior compétitif, tout comme pour les compétitions nationales, l'on retrouve différentes catégories d'âges, tant chez les garçons que chez les filles. Un circuit provincial de développement par niveau de jeu existe depuis plusieurs années et permet aux jeunes de s'initier à la compétition.

Les compétitions pour adultes ont traditionnellement été divisées par niveau d'habileté (Ouvert, A-B-C-D). Les juniors peuvent aussi s'inscrire dans les catégories d'habileté prévues pour les adultes, en autant que leurs performances soient à la hauteur du défi.

Les compétitions sanctionnées au Québec font l'objet d'un encadrement complet par la Fédération. Elles ont lieu dans les clubs membres, pendant la saison régulière au Canada, soit généralement de septembre à mai de chaque année. Les athlètes peuvent aussi participer à des ligues interclubs qui utilisent les mêmes regroupements de catégories que les tournois sanctionnés.

Les tournois sont rendus possibles grâce à l'intervention des bénévoles du milieu. Parfois difficile à trouver et à motiver, cette ressource humaine essentielle doit être soutenue.

Leurs efforts portent sur l'organisation technique des événements, mais aussi sur des aspects fondamentaux comme la promotion et le financement.

Le maintien d'une offre annuelle de tournois sanctionnés en quantité et en qualité est toujours un des défis de première importance.

L'adepte moyen des sports à quatre murs est d'abord motivé par la pratique récréative de son sport. La compétition est plus souvent perçue comme étant le lot des meilleurs athlètes. De plus, le facteur temps qu'une personne consacre à la pratique de son sport doit être pris en considération puisque l'inscription à un tournoi exige habituellement un engagement de 2 à 3 jours consécutifs par événement.

Nous avons dû nous adapter et offrons maintenant des compétitions d'un jour. Ce circuit a connu un essor fulgurant au point de devenir plus populaire que nos tournois traditionnels.

Aussi, le classement des joueurs, en plus de son rôle essentiel de référence utilisée pour la préparation des tirages de tournoi, peut aussi servir de stimulant et d'incitatif à l'introduction à la compétition.

De nouveaux programmes (Club Locker et Trackie) sont maintenant utilisés et malgré quelques difficultés (un classement n'est jamais parfait) on peut dire qu'il sont adéquats.

Les Programmes offerts :

- Programme de formation des entraîneurs.
- Programme de formation des officiels.
- Sanctions des événements régionaux et provinciaux.
- Coordination des calendriers annuels officiels.
- Tenue des Championnats provinciaux (toutes catégories)
- Offre de matériel technique en support aux organisateurs d'événements.
- Commandites provinciales (avec avantages pour les organisateurs d'événements).
- Programme Alliance Sport-Études.
- Programme de Détection de talent.
- Encadrement des ligues inter-clubs.
- Programme des Jeux du Canada (Squash)
- Classements informatisés des joueurs.
- Sanctions de circuits provinciaux (junior et Super 8)



Portrait de la pratique actuelle au Québec (haut niveau)

Les athlètes québécois remportent, depuis bon nombre d'années, des résultats éloquents tant sur la scène nationale qu'internationale. Les programmes de haute performance de la Fédération apparaissent donc présentement bien adaptés au développement d'athlètes de hauts niveaux. Tant au niveau des athlètes que celui des entraîneurs, le Québec positionne un pourcentage élevé au niveau des équipes nationales.

Les structures sportives Québécoises et Canadiennes de hautes performances se sont grandement améliorées durant les dix dernières années. De plus, nous pouvons désormais compter sur des outils de planification tels que les Modèles de Développement de l'Athlète pour guider, en toute synergie, tous les intervenants impliqués dans ce domaine.

Des efforts très importants ont été réalisés depuis de nombreuses années par la communauté internationale du Squash en vue d'obtenir le statut olympique. Malheureusement, le Squash n'a pas été retenu parmi les sports pour les jeux olympiques de 2020 et 2024 mais les démarches ont déjà été reprises en vue d'une introduction pour les jeux futurs.

Les Programmes offerts :

Excellence

- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE).
- Programme Équipe Québec.
- Centres d'entraînement provincial / national.
- Développement et application du MDA.
- Programme d'engagement d'entraîneurs.
- Science du sport (Programmes de l'INS).
- Présentation d'événements nationaux et internationaux au Québec (incluant les circuits professionnels).
- Classements nationaux et internationaux.

Sécurité et intégrité des participants

La Fédération des Sports à Quatre murs a toujours été proactif afin de s'assurer de la sécurité et de l'intégrité de ses participants tant au niveau des clubs que lors des activités sanctionnées. Il est d'autant plus important de s'y consacrer dans le cadre actuel.

Au niveau du Club (Initiation / Récréation) :

- Les clubs ont la responsabilité d'offrir un encadrement de pratique sécuritaire ainsi qu'un environnement général assurant l'intégrité des participants lors de la pratique récréative.

Lors d'activités sanctionnées (Compétition / Excellence) :

- Les entraîneurs et les officiels mandatés par la Fédération ont reçu une formation qui tient compte de la sécurité des lieux et des participants lors de la tenue d'événements sanctionnés. L'organisateur principal de l'événement a la responsabilité de s'assurer, avant le début de la compétition, de l'adéquation des installations tel que les planchers, les murs et les systèmes d'éclairage, en plus de s'assurer du maintien de la salubrité des lieux. Les arbitres doivent, quant à eux, s'assurer que les équipements de jeux des compétiteurs ainsi que le terrain, rencontrent et maintiennent les normes de pratique tout au long de la partie.

L'application de nos Règlements de Sécurité est enchâssée dans nos pratiques courantes. De plus, la Fédération fait la promotion et distribue des copies du protocole de gestion des commotions cérébrales publié par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur pour soutenir les responsables de clubs et d'événements sanctionnés.

Lors de la relance des activités

En raison de la pandémie de la Covid-19 et des nombreuses phases de déconfinement, la Fédération a récemment rédigé et diffusé des plans de relance qui comportent des recommandations à suivre par les joueurs, les entraîneurs ainsi que l'ensemble de la communauté pour chacune de nos disciplines sportives.

Ces plans de relance mettent en lumière les règles et les procédures à suivre pour tout ce qui peut-être adapté selon la réalité de nos sports. La santé de nos membres est au cœur de nos préoccupations et c'est pour cette raison que la Fédération des Sports à Quatre Murs tient à les guider durant cette période hors du commun que nous traversons tous.

Rappelons que les mesures d'hygiène, dont la distanciation physique et le lavage des mains, doivent être respectées, comme toutes les directives faites par la santé publique.

Code d'éthique et intégrité des participants :

Les règlements de jeux prévoient des dispositions en ce qui a trait au comportement des participants lors des événements sanctionnés.

Les codes de conduite et code d'éthique adoptés par la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec en décembre 2018 servent de références lors de l'interprétation et du jugement concernant les comportements en situation de jeu.

La responsabilité de cette interprétation est également partagée entre entraîneurs, arbitres, administrateurs, organisateurs, parents et entourage des participants qui assistent aux événements.

La politique canadienne contre le dopage dans le sport est à la base de nos principes d'intervention en ce domaine.

Publications et références disponibles :

- Règlements de sécurité
- Règlements de jeux
- Code de conduite (national)
- Modèles de Développement à Long Terme de l'Athlète (MDLTA)
- Politique nationale sur le harcèlement
- Abus sexuels (Guides de prévention)
- Programme Canadien antidopage (Centre canadien pour l'éthique dans le sport.)

Tous ces documents sont disponibles via nos sites internet.

Les grands enjeux, les objectifs, les actions et les mesures de contrôle

Ce plan est conçu et mis en place pour nous permettre de suivre la progression et le développement de la pratique sportive des trois disciplines sportives regroupées au sein de la Fédération, durant la période 2020-2023.

L'atteinte de tous les objectifs fixés constituerait un important succès pour tous nos intervenants, mais nous devons toutefois demeurer conscients que les actions suggérées pour atteindre chacun de ces objectifs seront appelées à évoluer dans le temps, selon les réalités et le contexte de la pratique sportive.

L'ordre dans lequel sont présentés les enjeux ne reflète pas nécessairement un classement prioritaire ni l'importance qu'ils représentent. Il s'agit bien ici d'un plan de développement à long terme de différents aspects de la pratique sportive et non d'une formule fixe et rigide de procédures. Aussi, certains objectifs peuvent viser plus particulièrement une discipline sportive par rapport aux deux autres.

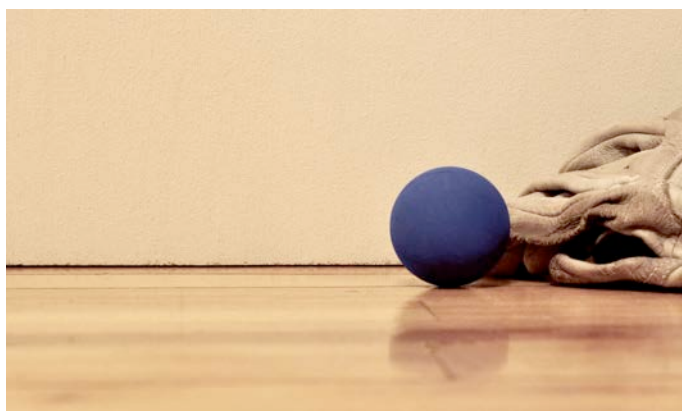
Nous exposons donc ici, sous forme de tableaux synthèse, les grands enjeux et les principaux objectifs recherchés, d'où découlent les actions qui seront mises en place pour les atteindre.

Les mesures permettant d'évaluer la progression de chacune des actions visées et l'atteinte des objectifs ont également été identifiées.

Identification des grands enjeux, des objectifs, des actions et des mesures de contrôle

Découverte

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
1. Accessibilité à la découverte des sports à quatre murs	1.1 Promouvoir les sports à des nouvelles clientèles.	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un programme avec terrain modifié (un mur en balle au mur, terrain réduit pour squash et racquetball).• Visites dans des écoles, endroit publics et festivals.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de programmes• Nombre de visites• Nombre de participants• Nombre de visites virtuelles sur le site internet• Nombre d'évènements
	1.2 Augmenter la visibilité des sports à quatre murs.	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en ligne des vidéos de jeu et de promotions des sports.• Organiser des tournois et démonstrations sur des terrains vitrés.	



Initiation

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
2. Présence d'infrastructures d'accueil et de pratique des sports à quatre murs au Québec	2.1 Maintenir le nombre de centres de pratique au Québec.	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une stratégie visant à soutenir les clubs dans leur recherche de nouveaux membres. • Accentuer les efforts pour soutenir les intervenants de clubs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de rétention des clubs membres. • Nombre d'intervenants dans les clubs. • Nombre de sessions de formations offertes et tenues dans le réseau.
	2.2 Assurer la rétention de nos clubs membres.	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir l'offre de services aux clubs membres. • Maintenir une tarification minimale. • Promouvoir la présence d'intervenants impliqués auprès des membres. 	
	2.3 Améliorer la formation des intervenants de clubs.	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des sessions de formation pour intervenants de clubs (ex. : entraîneurs et officiels). 	
3. Accessibilité à l'initiation aux sports à quatre murs	3.1 Soutenir l'accessibilité aux facilités de pratique.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un programme pour soutenir les intervenants de clubs dans leurs relations avec les institutions éducationnelles et les non initiés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clubs utilisant le programme. • Qualité du contenu et des mises à jour de nos sites internet.
	3.2 Augmenter la visibilité des sports à quatre murs.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la diffusion de nos activités sur Internet. 	

<p>4. Développement de nouvelles clientèles</p>	<p>4.1 Soutenir le nombre de nouveaux initiés au Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un programme promotionnel pour les institutions éducationnelles ayant des facilités de pratique. • Mise en place d'un programme urbain permettant à une clientèle de milieu défavorisé de s'initier aux sports à quatre murs. • Visiter les régions où il n'y a pas d'infrastructures. • Aider les centres avec infrastructures dans l'organisation de séances d'initiation. • Offrir des séances d'initiations lors des événements sanctionnés. • Prêter de l'équipement aux nouveaux adeptes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'institutions éducationnelles utilisant le programme. • Nombre de régions. • Nombre de séances d'initiation.
---	--	--	--



Identification des grands enjeux, des objectifs, des actions et des mesures de contrôle

Récréation

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
5. Augmentation de la pratique récréative des sports à quatre murs	5.1 Stimuler la pratique récréative dans les clubs membres et non-membres.	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la diffusion de nos programmes et activités dans les clubs.• Conseiller les clubs pour leurs programmes de participation offerts.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'adaptation des programmes de clubs.• Utilisation de programmes de participation et incitatifs dans les clubs.• Offre d'activités spécifiquement adaptées pour les femmes dans les clubs.• Présence de programmes et activités de participation pour les juniors dans les clubs.
	5.2 Cibler et promouvoir la pratique récréative chez les femmes.	<ul style="list-style-type: none">• Revoir l'offre des activités en fonction des attentes féminines.• Mettre en place des activités exclusivement réservées à la clientèle féminine.	
	5.3 Faciliter l'accès aux juniors dans les clubs.	<ul style="list-style-type: none">• Présenter une campagne de promotion de la clientèle junior dans les clubs.• Mettre en place des événements exclusivement réservés à la clientèle junior.	

Identification des grands enjeux, des objectifs, des actions et des mesures de contrôle

Récréation (suite)

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
6. Établir un pont entre la pratique récréative en milieu scolaire et les clubs privés	6.1 Assurer le lien entre les étudiants initiés aux sports à quatre murs et la Fédération.	<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer l'offre de nos services en milieu scolaires ciblés (non membres détenant des facilités de pratique). • Encourager et soutenir la tenue de sessions d'initiations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'institutions éducationnelles participantes.
7. Rétention des clientèles vieillissantes	7.1 Faciliter la pratique sportive pour les clientèles vieillissantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser et organiser la tenue d'activités pour la catégorie des Maitres (40 ans et plus). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clubs offrant des activités adaptées. • Offre de balles de doubles.
	7.2 Élargir les activités visant les clientèles vieillissantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la tenue d'activités de double. 	

Identification des grands enjeux, des objectifs, des actions et des mesures de contrôle

Compétition

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
8. Maintien de l'offre de tournois sanctionnés au Québec	8.1 Supporter les tournois sanctionnés.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le matériel de support inclus avec la sanction de tournoi. • Maintenir le coût de sanction au minimum. • Permettre des tournois d'une seule catégorie pour les plus petits clubs. • Modifier les regroupements traditionnels de catégories offertes. • Permettre des tournois se déroulant sur une seule journée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien/Augmentation du nombre de tournois sanctionnés par saison. • Maintien/Augmentation de la moyenne de participants par tournoi. • Rétroaction sur les niveaux de satisfaction des participants. • Relation prix/services offerts pour les tournois • Qualité de la diffusion des résultats.
	8.2 Soutenir le niveau de participation lors des tournois sanctionnés.	<ul style="list-style-type: none"> • Standardiser les services offerts par les organisateurs lors des tournois. 	
	8.3 Améliorer la diffusion des informations concernant les tournois.	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les rapports et les résultats de façon standard sur le site web. • Continuer l'utilisation des applications internet permettant de standardiser l'organisation et la diffusion des tournois. 	

Identification des grands enjeux, des objectifs, des actions et des mesures de contrôle

Compétition (suite)

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
9. Offrir différents types de compétitions pour les différentes clientèles	9.1 Améliorer l'expérience lors des tournois sanctionnés.	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des aménagements spéciaux pour les tournois juniors et féminins. • Mise à jour des classements des joueurs. • Organiser des tournois d'un jour. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la performance des systèmes de classement. • Meilleure visibilité des résultats de tournois. • Augmentation du nombre de joueurs QC classés • Offre de tournois comprenant une diversité accrue de catégories.
	9.2 Faciliter l'introduction aux nouveaux compétiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir la présentation de tournois adaptés au niveau de jeu des athlètes. • Regroupements par niveaux d'habiletés et groupes d'âges (adultes et juniors). • Offrir des sessions d'initiation lors des compétitions. 	
10. Maintenir une base de bénévoles impliqués et motivés dans chaque club et lors d'évènements sanctionnés	10.1 Soutenir les clubs dans leur gestion des bénévoles.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une liste d'éléments à tenir compte en gestion de bénévoles. • Suggérer des incitatifs pour les bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de bénévoles et d'arbitres certifiés impliqués dans les clubs et lors des tournois sanctionnés.
	10.2 Soutenir les officiels certifiés itinérants.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une liste d'éléments à tenir compte en gestion d'officiels certifiés. • Suggérer des incitatifs pour les arbitres certifiés lors des tournois sanctionnés. 	

Identification des grands enjeux, des objectifs, des actions et des mesures de contrôle

Haut Niveau

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
11. Application du Modèle de Développement de l'athlète (MDA)	11.1 Assurer la compréhension des principes inclus dans le MDA.	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation des principes contenus dans le MDA. • Inclure le MDA lors des camps d'entraînement des athlètes de hauts niveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des références au MDA durant les activités reliées au programme de développement de l'excellence. • Évolution du niveau de compréhension et de mise en application des principes émanant du MDA.
	11.2 Assurer la mise en application du MDA.	<ul style="list-style-type: none"> • Incorporer le MDA aux stages de formations des entraîneurs. • Incorporer le MDA lors des camps d'entraînement d'athlètes de haut niveau. 	
	11.3 Assurer une meilleure diffusion du MDA.	<ul style="list-style-type: none"> • Répétition de la diffusion du MDA dans le réseau. • Maintenir une version téléchargeable du MDA sur le site web. 	
12. Qualité du support offert aux athlètes de haut niveau	12.1 Assurer le nombre et la qualité des services offerts aux athlètes.	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer le partenariat avec l'INS. • Inciter tous les athlètes à utiliser les services des spécialistes en science du sport. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité /qualité et fréquence d'utilisation des services disponibles aux athlètes et entraîneurs. • Présence de centres d'entraînement nationaux au Québec. • Nombre d'entraîneurs impliqués en Haut Niveau.
	12.2 Continuer à offrir un encadrement de qualité aux athlètes.	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de former des nouveaux entraîneurs. • Offrir un service de mentorat aux nouveaux entraîneurs de haut niveau. • Maintenir les centres d'entraînement nationaux au Québec. 	

Identification des grands enjeux, des objectifs, des actions et des mesures de contrôle

Haut Niveau (suite)

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
13. Présence d'événements de haut niveau au Québec	13.1 Assurer une présentation annuelle d'événements de haut niveau au Québec.	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et soutenir les clubs à accueillir des événements nationaux et internationaux au Québec. • Revoir les services offerts aux organisateurs d'événements de haut niveau. • Inscrire tous les événements spéciaux dans le cadre du PSÉS du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et importance des événements nationaux et internationaux tenus au Québec. • Récurrence de la tenue d'événements prestigieux au Québec.
14. La représentation Québécoise lors des décisions touchant les athlètes de haut niveau	14.1 Avoir des Québécois à titre d'entraîneurs nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte d'avoir au moins un entraîneur du Québec disponible pour cette fonction. • Supporter les candidatures Québécoises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Québécois confirmés à titre d'entraîneurs nationaux. • Présence de Québécois sur les Comités nationaux de sélections.
	14.2 Avoir des Québécois sur les comités nationaux de sélection.	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'avoir au moins un représentant du Québec disponible pour cette fonction. • Supporter les candidatures Québécoises. 	

Identification des grands enjeux, des objectifs, des actions et des mesures de contrôle

Haut Niveau (suite)

Enjeux	Objectifs	Actions	Mesures de contrôle
15. Information et communications aux athlètes de haut niveau	15.1 Maintenir une communication constante avec les athlètes de haut niveau.	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir à jour un inventaire des services et avantages offerts aux athlètes identifiés.	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de l'encadrement des athlètes.• Meilleure compréhension des avantages et exigences pour les athlètes identifiés.• Documentation adaptée aux besoins des athlètes identifiés.• Meilleure supervision des entraînements individuels.
	15.2 Maintenir le niveau d'implication des athlètes face aux exigences du programme.	<ul style="list-style-type: none">• Systématiquement revoir et améliorer les critères de sélection des athlètes et y incorporer les exigences liées au programme.• Prévoir au moins une communication écrite annuelle aux athlètes résumant les exigences et avantages liés au programme.• Maintenir une communication constante avec les entraîneurs pour bien connaître les différents programmes d'entraînement.	

